

Le Québec est-il prêt ?

Jeanne Corriveau

Numéro 156, printemps 2018

Patrimoine et changements climatiques. Contre temps et marées

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/87910ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Corriveau, J. (2018). Le Québec est-il prêt ? *Continuité*, (156), 28–31.

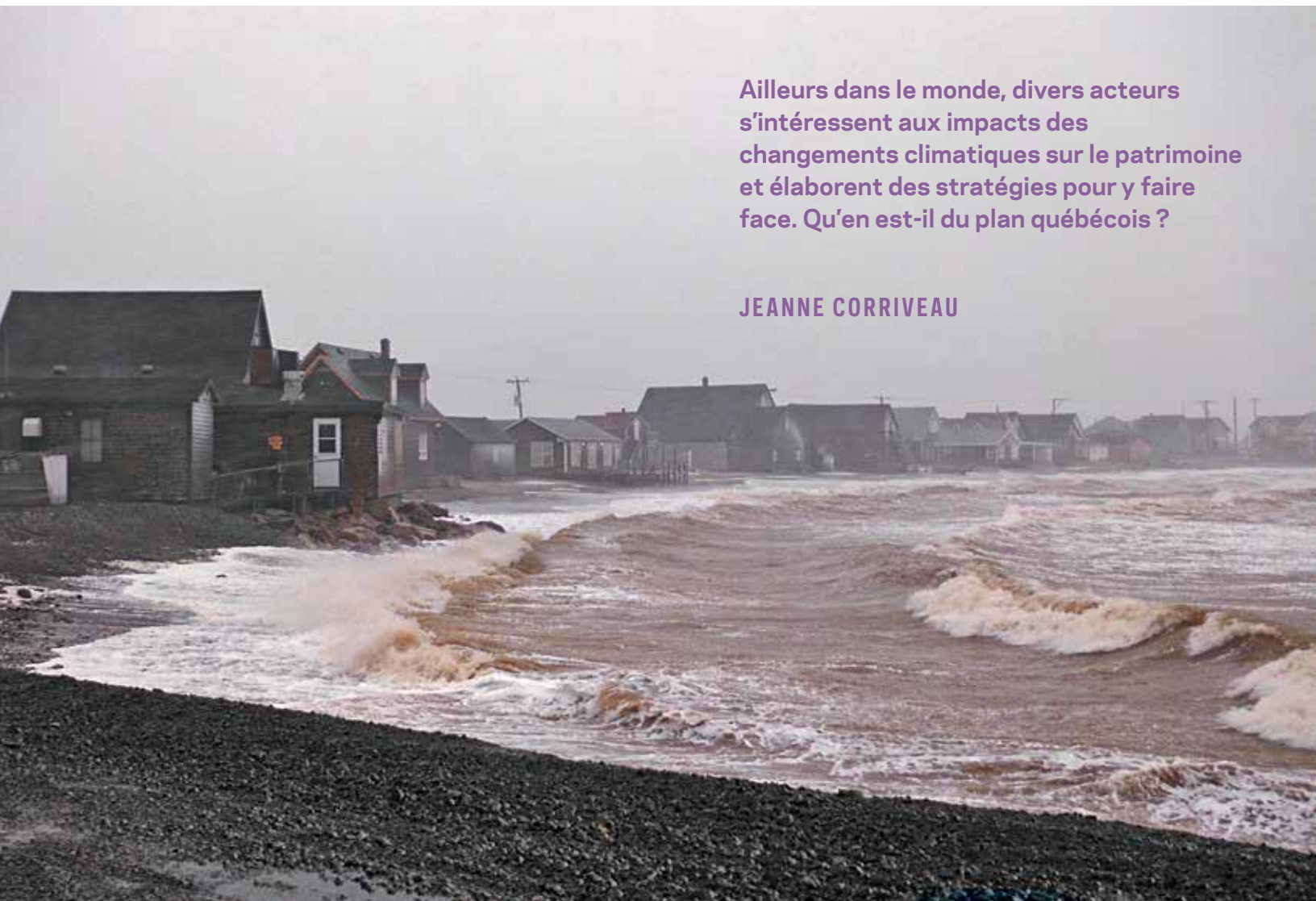
DOSSIER
PATRIMOINE ET
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

STRATÉGIE

Le Québec est-il prêt ?

Ailleurs dans le monde, divers acteurs s'intéressent aux impacts des changements climatiques sur le patrimoine et élaborent des stratégies pour y faire face. Qu'en est-il du plan québécois ?

JEANNE CORRIVEAU



Québec prêt ?

Partout, la nature se déchaîne : inondations, sécheresses prolongées, chaleur extrême, ouragans plus fréquents. Les catastrophes se multiplient et les changements climatiques sont susceptibles d'en augmenter l'intensité et la récurrence. L'Europe, le Royaume-Uni en particulier, a une longueur d'avance en matière de recherche sur l'impact du réchauffement de la planète affectant le patrimoine historique. Alors qu'au Québec, bien des questions demeurent.

Pourtant, l'UNESCO sonne l'alerte depuis des années. Des 241 sites naturels qui figurent à sa liste du patrimoine mondial, 62 seraient désormais menacés, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature. Parmi eux, les récifs coralliens de la Grande Barrière australienne et le parc national du Kilimandjaro, en Tanzanie. L'UNESCO a entrepris d'actualiser sa stratégie pour faire face à cette réalité. L'une de ses actions consiste à épauler les pays membres dans l'élaboration de stratégies pour protéger les sites classés.

En Europe aussi, les avertissements se font de plus en plus pressants, car les bouleversements climatiques mettent en danger des monuments iconiques. C'est le cas en Écosse, où 28 sites historiques, dont des forteresses médiévales, ont été jugés « à haut risque » par l'organisme Historic Environment Scotland. En outre, les autorités ont érigé un mur dans la mer pour protéger le château de Blackness, datant du XV^e siècle, des vagues destructrices du fleuve Forth. Au Royaume-Uni, il existe d'ailleurs des guides, développés par les instances gouvernementales et diverses agences, qui donnent des conseils techniques aux propriétaires et gestionnaires de bâtiments historiques afin de mieux les protéger.

La mer déferle sans pitié sur le site patrimonial de La Grave, aux Îles-de-la-Madeleine. Heureusement, des solutions se dessinent pour assurer sa pérennité.

Photo : Serge Bourgeois

S'ajoutent de nombreuses études financées par la Commission européenne, dont celles de l'Arche de NOAH à propos des régions inondables, qui ont mené à l'élaboration de cartes identifiant des sites et bâtiments patrimoniaux vulnérables. D'autres travaux se sont attardés à l'érosion des façades en calcaire par la pluie et à la cristallisation des sels à la base des murs des bâtiments anciens. Même les vitraux, avance-t-on, pourraient se dégrader.

Le Canada et le Québec pas à l'abri

Dans plusieurs régions du Canada aussi, des sites historiques sont menacés. C'est le cas de la forteresse de Louisbourg, sur la côte de la Nouvelle-Écosse, et du fort Prince-de-Galles, au Manitoba. Au Québec, les effets des changements climatiques se font également sentir. Les inondations du printemps 2017, survenues dans divers endroits de la province, font craindre le pire pour l'avenir. Les glissements de terrain sont plus fréquents, 340 l'an passé, en constante croissance au cours de la dernière décennie.

Sans compter que les rives du fleuve Saint-Laurent et de son estuaire s'érodent dans plusieurs secteurs. Aux Îles-de-la-Madeleine, les côtes, autrefois protégées par la glace, sont désormais à découvert pendant tout l'hiver, car la surface de l'eau ne gèle plus. Lors d'épisodes de redoux, la pluie s'infiltré dans les falaises et, dès que le mercure chute, elles s'effritent par pans, relate Serge Bourgeois, directeur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. « Les changements climatiques aux Îles-de-la-Madeleine, c'est extrêmement palpable. On n'a pas besoin d'être un spécialiste de la géomorphologie pour les voir. On n'a qu'à s'ouvrir les yeux et observer », dit-il.

Le site patrimonial de La Grave est particulièrement vulnérable. Installé sur une étroite bande de terre, il subit les assauts constants de la mer. La Municipalité a adopté un règlement stipulant que tout nouveau bâtiment érigé sur cet isthme doit



Depuis sa construction au XVIII^e siècle, le fort Prince-de-Galles au Manitoba résiste aux rigueurs du climat d'une des régions les plus froides du Canada. Mais aujourd'hui, l'action de l'eau attaque ses murs de pierre, tandis que les hausses de température et l'augmentation des radiations solaires en endommagent le mortier.

Source : Parcs Canada

être construit sur pilotis. Elle a aussi procédé à des travaux pour regarnir les berges lessivées par une tempête violente survenue en décembre 2010. Mais il en faudra davantage pour protéger le site.

Ainsi, après des années d'études réalisées en collaboration avec le consortium Ouranos et la Chaire de recherche en géoscience côtière de l'Université du Québec à Rimouski, la Municipalité planifie de recharger la plage de La Grave afin d'atténuer la force des vagues. Cette opération nécessitera des investissements de plusieurs millions de dollars que financera en partie le ministère de la Sécurité publique. Or, dans ce cas comme de manière générale, l'État québécois n'est pas prêt à ce qui l'attend, selon Serge Bourgeois.

Un plan bien adapté ?

Le gouvernement du Québec a adopté son premier Plan d'action sur les changements climatiques en 2006, et l'a mis à jour en 2012. La bataille se mène sur deux fronts : la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques. Mais, nulle part dans le volet qui aborde la question de la pérennité des bâtiments et des infrastructures, le patrimoine n'est évoqué.

Le ministère de la Culture et des Communications est préoccupé par les impacts des changements climatiques sur les sites patrimoniaux, certifie toutefois une conseillère en communication, Josée Boutet. Le sujet ferait l'objet de discussions avec le gouvernement fédéral. Et le Ministère collabore avec des musées et des lieux d'interprétation pour préparer des plans de mesures d'urgence afin de protéger des collections en cas de désastre, indique-t-on.

Pour l'instant, l'État n'a donc pas de plan précis pour assurer l'avenir des sites patrimoniaux en danger, se limitant à procéder par interventions ponctuelles en réaction aux catastrophes. Les municipalités, aux premières loges lors de ces épisodes, ont été mises à contribution. En 2010, le ministère des Affaires municipales

et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a publié un guide à leur attention. Ce dernier vise à fournir des lignes directrices à leurs démarches de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des outils d'adaptation aux changements climatiques. On y traite des règlements de zonage pour encadrer la construction en bordure des côtes, comme à Sept-Îles, ou de revégétalisation des berges pour contrer l'érosion.

Les villes au front

Le MAMOT a également entrepris de mettre à jour la cartographie des zones inondables dans la foulée des inondations du printemps 2017. « Les changements climatiques, ce n'est pas demain, c'est aujourd'hui, rappelle Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie et présidente du Comité sur les changements climatiques à l'Union des municipalités du Québec. Nos villes se sont construites le long des cours d'eau et à côté des gares ! » Les municipalités, affirme-t-elle, prennent de plus en plus conscience des effets des bouleversements du climat, mais la plupart sont incapables d'en évaluer les coûts à long terme.

Chose certaine, la facture s'annonce élevée. Et les 45 millions de dollars destinés aux municipalités pour lutter contre l'érosion côtière annoncés par le gouvernement du Québec dans son budget 2017 seront bien insuffisants, soutient Serge Bourgeois.

Toutes les côtes des îles-de-la-Madeleine sont menacées, mais les investissements requis sont si importants que les infrastructures ne pourront toutes être sauvées, déplore l'aménagiste. « Il y a des choix difficiles qui devront être faits, se désole-t-il. Parfois, on dit à la blague — parce qu'on essaie d'en rire malgré tout — que contrairement à la Côte-Nord, ici, on ne peut pas se reculer indéfiniment parce qu'on va finir par tomber de l'autre bord. »

Toujours rien pour le patrimoine

De son côté, le comité national du Conseil international des monuments et des sites, ICOMOS Canada, qui regroupe des

« Je pense que le Québec vient de se réveiller,
mais il reste fort à faire. »

– Donald Bonsant

architectes, archéologues et ingénieurs, prône la mise en place de politiques gouvernementales pour mieux protéger les sites historiques. Son président, Christophe Rivet, estime que le patrimoine demeure pareillement laissé pour compte dans les politiques du gouvernement fédéral. «Le gouvernement du Canada s'est engagé à protéger le patrimoine sur la base de nombreux outils internationaux. Par exemple, il adhère au Nouvel agenda urbain, issu de la conférence Habitat III, tenue en 2016, sous l'égide des Nations Unies. Tout comme aux objectifs de développement durable de l'organisation qui incluent la protection du patrimoine. Mais son engagement international n'est pas reflété dans ses politiques nationales», soutient-il.

Par ailleurs, Ottawa s'est lancé, l'an dernier, dans un processus de révision du Code du bâtiment pour faire en sorte que les constructions résistent mieux aux aléas météorologiques. Christophe Rivet a cependant quelques appréhensions. «Les démarches pour réduire les émissions de gaz à effet de serre visent des objectifs d'efficacité énergétique. Or, les bâtiments patrimoniaux peuvent pâtir de standards contemporains susceptibles de compromettre leur intégrité et leur authenticité. Si on isole à outrance un bâtiment qui n'était pas prévu structurellement pour l'être à ce point, il va pourrir», prévient-il.

Les observations de Dinu Bumbaru, directeur des politiques d'Héritage Montréal, vont dans le même sens. Nombre de recherches ont mis l'accent sur les enjeux des changements climatiques liés à l'environnement, comme les milieux humides et les forêts, note-t-il. Mais le patrimoine culturel demeure inexploré. «Quels seront les impacts sur notre patrimoine religieux? Sur les charpentes de bois de nos bâtiments? Est-ce que ça va augmenter le risque d'incendies, de moisissures? On n'a pas d'information là-dessus», fait-il remarquer. Selon lui, les réflexions entreprises en matière de culture et de patrimoine restent disjointes : «Ça commence à débouler, mais il faudrait un point de convergence, des recherches dans le milieu universitaire et une participation citoyenne.»

Trop peu trop tard ?

Malheureusement, l'exemple des îles-de-la-Madeleine démontre que la lutte contre les changements climatiques est devenue une course contre la montre et que les actions doivent prendre le relais des constats. «Lors d'une commission sur l'érosion côtière, un citoyen a dit qu'à force de faire des études, on pourrait bientôt boucher les trous dans les falaises avec les papiers», raconte Serge Bourgeois.



Inondations du printemps 2017 à Montréal

Photo : Exile on Ontario St, Wikimedia Commons

«Je pense que le Québec vient de se réveiller, mais il reste fort à faire», avance pour sa part Donald Bonsant, président de l'Ordre des urbanistes du Québec. Selon lui, la province devrait se doter d'une politique nationale de l'aménagement du territoire qui tiendrait compte des changements climatiques. C'est d'ailleurs l'objet de la déclaration lancée en 2015 dont il est le signataire avec l'Ordre des architectes du Québec, l'Union des producteurs agricoles, la Fondation David-Suzuki ainsi que d'autres grandes organisations. Ces représentants sont regroupés au sein de l'Alliance Ariane pour une politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Malgré les lacunes qu'il relève, les pratiques ont changé en matière d'aménagement du territoire et les critères dans les zones à risque pour les inondations ont été revus à la hausse, affirme Donald Bonsant. «Le principal problème, c'est le manque de cohérence entre les différents ordres gouvernementaux, explique-t-il. On pense qu'en édictant une politique nationale, qui établirait les bases du développement de l'aménagement du Québec, on aurait un cadre de référence duquel on ne pourrait pas déroger au lieu d'y aller avec le vent... politique.» ♦

Jeanne Corriveau est journaliste au *Devoir*.
